

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Département de publication 2B

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR : Ville de BORG

Personne responsable du marché Mme le Maire, centre Administratif, route de la Gare, 20290 BORG

Tel :04.95.58 45 45 - Télécopie: 04.95.36.15.33 – Courriel : mairie-borgo@wanadoo.fr

OBJET DU MARCHÉ:

L'objet du marché porte sur une mission de révision générale du PLU communal comprenant une évaluation environnementale la commune de BORG.

TYPE DE MARCHÉ : Marchés publics de prestations intellectuelles pour la commune de BORG – Haute-Corse

TYPE DE PROCEDURE : Marché à procédure adaptée

DUREE DU MARCHÉ : prestation unique

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES : Présentées dans le cahier des charges

UNITE MONETAIRE UTILISEE : l'euro

CONDITIONS POUR OBTENIR LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le dossier de consultation des entreprises sera transmis gratuitement aux entreprises en ayant fait la demande via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public MAIRIE DE BORG

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plate forme, une assistance est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le vendredi 29 mars 2019 à 11H00

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures :

Les candidatures qui n'ont pas été écartées en application des dispositions de l'article 52. alinéa 2° sont examinées en regard :

- des garanties et capacités techniques et financières,

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :

Le candidat produit à l'appui de sa candidature :

- Les justifications prévues dans le règlement de consultation :
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015.
- La copie du ou des jugements prononcés. S'il est en redressement judiciaire
- Les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés ou bien tous documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières ainsi que des documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché public en application des dispositions des articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015, ou qui, le cas échéant après mise en œuvre des dispositions de l'article 55 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 produisent des dossiers de candidatures ne comportant pas les pièces mentionnées aux articles 44 et 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché.

CRITERES D'ATTRIBUTION DES OFFRES QUI SONT PRECISEES DANS LE REGLEMENT DE CONSULTATION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Prix de la prestation (50%)
2. Mémoire technique (40%)
3. Expérience dans des dossiers similaires (10%).

REFERENCE ATTRIBUE AU MARCHE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR:

Marché public de révision générale du PLU de Borgo

ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DEVRA ETRE DEPOSE,

Téléchargement sur le site: <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public MAIRIE DE BORGGO

L'offre dématérialisée doit parvenir à destination avant la date et l'heure limite de remise des plis. Pour les modalités de dépôt des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

ENVOI AU : *Le Petit Bastiais, Site de la Mairie de Borgo, SITEC*

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 25 février 2019